

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
UNIVERSITE « MOULOUD MAMMARI » DE TIZI-OUZOU
SOUS- DIRECTION DES PERSONNELS ET DE LA FORMATION

PROCES VERBAL DE CARENCE A L'EXAMEN PROFESSIONNEL POUR L'ACCES AU
GRADE D'AGENT PRINCIPAL D'ADMINISTRATION

L'An Deux Mille Vingt et Deux (2022) et le Onze du moi de Septembre, s'est tenue au siège de l'Université « Mouloud MAMMARI » de Tizi-Ouzou – Sous-direction des personnels et de la formation – la réunion du jury chargé d'étudier la liste d'admission définitive à l'examen Professionnel pour l'accès au grade d'Agent Principal d'Administration, et ce conformément aux dispositions de la décision N°797 du 18/05/2022.

ETAIENT PRESENTS LES MEMBRES SUIVANTS :

Monsieur BOUDA Ahmed, Recteur de l' U. M. M. T. O. (Président)

Monsieur

Chef du centre (membre)

Madame .. Fodili FATIMA

correcteur (membre)

Monsieur .. Madi M. Hamed

correcteur (membre)

Le Jury déclare la séance ouverte et après :

1- Confirmation de la publicité de la décision N°797 du 18/05/2022, de l'Université « Mouloud MAMMARI » de Tizi-Ouzou portant ouverture d'un examen Professionnel pour l'accès au grade d'Agent Principal d'Administration, sus cité.

2- Vérification de l'ensemble des conditions statutaires, et à adopter à l'unanimité de ses membres la carence pour absence des candidats.

- L'ordre du jour étant épuisé, la séance fut levée à 11h 30mn.

Monsieur BOUDA Ahmed, Recteur de l' U. M. M. T. O. (Président)

Monsieur

Chef du centre (membre)

Madame .. Fodili FATIMA

correcteur (membre)

Monsieur .. Madi M. Hamed

correcteur (membre)

- De tout ce que dessus, a été dressé le présent procès-verbal.